



SOIRÉE DU PÈRE NOËL SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2013



Organisé par le Comité des Fêtes et aidé par la Com' Jeunes, Villargondran a fêté Noël.

L'après-midi, le spectacle « l'atelier magique du Père Noël » offert par le comité des Fêtes a été suivi d'un goûter.



La soirée s'est poursuivie lors d'un repas où nos jeunes se sont à nouveau investis avec le sourire et dans la bonne humeur pour le service du repas.

AGENDA

Dimanche 23 mars

Et

Dimanche 30 mars

Elections municipales



Samedi 17 mai

Fête des voisins



Dimanche 25 mai

Elections européennes



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2013



Merci à Robert EXCOFFIER et son équipe ainsi qu'aux enseignants Claudine CARRE et Robert RICHARD, accompagnés de leurs élèves, pour leur assiduité à cette cérémonie.



**CHRISTIAN DELLACHA ET PATRICK ARDUIN
A L'HONNEUR**



La médaille d'honneur, régionale, départementale et communale d'Or a été décernée à Christian pour ses 35 années au service de notre commune. Le 1er octobre 1978 Christian intègre la Commune comme agent polyvalent communal. Suite à l'arrivée de Patrick en 1984, de Maurice en 1990 et celle d'Alain en 1994, de nouvelles fonctions lui sont attribuées : il est nommé agent de maîtrise qualifié puis principal en 1999.

**VŒUX DU MAIRE
2013**



Le Maire a présenté ses vœux...

REPAS CCAS

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013



La médaille d'honneur, régionale, départementale et communale de Vermeil a été décernée à Patrick pour ses 30 années au service de notre commune. En avril 1984, Patrick assure un service polyvalent et s'occupe plus particulièrement des espaces verts et de l'environnement. Il est nommé agent de maîtrise principal le 1er janvier 2007, grâce à lui nous obtenons 3 fleurs du jury départemental des villes et villages fleuris. Dans le même temps, il s'engage au sein de la vie associative de son village. En décembre, à sa demande, il est muté sur la commune d'Albiez-Montrond, au sein de laquelle il assurera la fonction de responsable des services. Nous lui souhaitons une très bonne continuation dans sa carrière professionnelle.

Nous saluons l'arrivée aux Services Techniques d'Anthony RICCIO qui, depuis novembre 2013, travaille à plein temps au service de la Commune.



...aux élus et à la population...



... a récompensé les lauréats des « maisons fleuries ».



Robert EXCOFFIER s'est vu décerner la médaille de la reconnaissance de la commune pour tous les services qu'il a rendus à notre village et ce depuis bientôt 60 ans.

TELETHON 2013



La Com'Jeunes remercie le sou des écoles pour l'implication des familles à travers la confection des gâteaux.

Pour la première année, la Com'Jeunes a souhaité participer activement au Téléthon en organisant une vente de gâteaux, de pain et divers ateliers. Bravo pour leur engagement.



Voici le 12ème numéro du bulletin d'information de votre commune. Nous espérons qu'il vous sera utile. N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions, commentaires ou sujets à développer par courrier ou par mail à l'attention de la Commission Communication : mairie@mairie-villargondran.fr



Après l'apéritif, les invités ont pris place à table.



L'orchestre MELODIA a assuré l'animation.

Les membres du CCAS ont honoré les doyens présents lors de cette journée.



Programme animations
Inscriptions à partir du 12 février à 13:00

HIVER 2014

Prépare toi !
Mets ton bonnet, ton écharpe et ta combi.

Les animateurs t'embarquent avec eux dans une avalanche d'activités.

Que tu sois un givré de la glisse ou des expériences en immersion, nous avons forcément une activité pour toi.

Alors viens avec nous, frissonner sur ces vacances d'hiver !

LES NAVETTES VERS LES KARELLIS ET SAINT SORLIN D'ARVES SONT DE RETOUR !
Infos au dos de la plaquette

NAVETTES A LA DEMANDE !

Mardi 04 mars, mercredi 05 mars, jeudi 06 mars, vendredi 07 mars, samedi 08 mars et dimanche 09 mars en journée ou en demi-journée dans la station de ton choix.

Conditions : être un groupe d'au moins trois jeunes et venir s'inscrire au plus tard à midi la veille de la date choisie.

renseignements 04 79 59 94 95 <http://www.espacejeunes-cccm.com>

N'hésitez pas à vous renseigner à l'Espace Jeunes pour les vacances d'hiver. Les animateurs vous accueillent pour échanger avec vous sur les programmes mis en place et sur les projets.

PARTAGEZ VOS VACANCES

Ouvrez votre maison pendant l'été à un enfant de 6 à 11 ans; vous participerez ainsi à son développement et à son épanouissement; Vous partagerez également une rencontre humaine bénéfique pour lui, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Contactez le SECOURS CATHOLIQUE DE SAVOIE
Au 04 79 60 54 00

mail : afv.730@secours-catholique.org

Secours Catholique,
297 chemin de la Martinière
73000 BASSENS.

OPAH 2013-2016
Communauté de communes
Cœur de Maurienne

Le Châtel - Hermillon - Villargondran - Montvernier - Saint-Jean-de-Maurienne - Saint-Julien-Montdenis - Montricher-Albanne - Pontamafrey-Montpascal

Pour vos travaux
Aides financières
Conseils techniques
Assistance administrative

PACT
Savoie
BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉ POUR L'HABITAT

0800 500 073
Appel gratuit depuis un poste fixe
Suivez l'actualité de l'OPAH : <http://opahcccm.canalblog.com/>



Bientôt le nouveau visage du mur extérieur de la salle polyvalente Paul PERRIER.



Le site internet est en cours de finalisation.
Vous pourrez d'ici peu prendre connaissance de toutes les informations de notre commune.

La recette du P'tit Gondranien
Confiture d'oranges amères
Ingrédients pour 4 pots de 375g

- 1,4 kg d'oranges amères non traitées (8 ou 9 oranges)
- 1,1 kg de sucre cristallisé
- Le jus d'un citron
- 1 litre, plus 30 cl d'eau pour le sirop



Préparation
Laver les oranges. Les piquer avec une aiguille à tricoter (une dizaine de trous sur chacune).
Mettre les oranges dans un grand récipient, les couvrir d'eau froide.
Poser une assiette retournée pour les maintenir complètement immergées. Garder au frais 48 heures, en changeant l'eau toutes les 12 heures.

Couper et jeter les extrémités de chaque fruit. Couper les oranges en tranches fines. Récupérer les pépins, les enfermer dans un nouet de gaze.

Dans la bassine à confiture, placer les tranches d'oranges, ajouter 1 litre d'eau et le nouet de pépins. Porter à ébullition et laisser cuire environ 1 heure à frémissement—la peau des oranges doit être tendre.

Egoutter les oranges, les réserver dans un récipient, les couvrir d'une assiette pour qu'elles restent chaudes.

Dans la bassine à confiture, porter lentement 30 cl d'eau et le sucre à ébullition. Maintenir 4 minutes de petits bouillons (110° au thermomètre).
Ajouter les oranges et le jus de citron, mélanger avec la cuillère en bois.
A la reprise de l'ébullition, mettre la bassine hors du feu et laisser reposer 10 minutes. Remettre la bassine sur le feu et laisser bouillir 15 bonnes minutes (105° au thermomètre). La confiture doit napper la cuillère. Retirer le nouet de pépins.

Mettre en pots aussitôt et couvrir selon la méthode choisie.

DÉFIBRILLATEUR
Deux défibrillateurs ont été installés dans notre commune.
Un à l'extérieur de la salle des fêtes Rue du Bourneau, et le second à l'intérieur de la salle polyvalente Paul Perrier.



Dossiers A.D.M.R. :
s'adresser à Liliane PIRONE : 04 79 64 37 28

Dossiers A.D.P.A. :
s'adresser à Liliane DUFOUR : 04 79 83 21 78

Votre mairie vous accueille
Le lundi de 14h à 18h - Le mercredi et vendredi de 8h à 11h30
Tél. 04 79 64 05 58 Fax. 04 79 59 80 92 - mairie@mairie-villargondran.fr

REMARQUES IMPORTANTES POUR VOTER

 **ÉLECTIONS
MUNICIPALES**

**COMMUNE
DE MOINS DE 1 000 HABITANTS**

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate

AVIS AUX ELECTEURS

LISTE DES PIÈCES D'IDENTITÉ
EXIGÉES DES ELECTEURS AU MOMENT DU VOTE

Code électoral—Article R.60

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

Arrêté du 12 décembre 2013

Article 1^{er}.—Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte Nationale d'Identité
- 2° Passeport
- 3° Carte Vitale avec photographie
- 4° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 5° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 6° Permis de conduire
- 7° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Article 2.—Les titres permettant aux ressortissants de l'Union Européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte Nationale d'Identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- 2° Titre de séjour
- 3° Un des documents mentionnés aux 3° à 7° de l'article 1^{er}.

**LES ELECTEURS ET ELECTRICES NON
MUNIS DE L'UNE DES PIÈCES INDIQUEES
CI-DESSUS NE SERONT PAS ADMIS
A PRENDRE PART AU VOTE.**

1944-2014 (70 ANS) VILLARGONDRAN VILLAGE INCENDIÉ

Dès le début de l'année, des postes allemands puis russes occupent la maison Pasquier aux Reisses d'En-haut, et la maison du Garde-barrière aux Reisses d'En-bas. Les groupes qui s'y succèdent pour la surveillance des ponts et des tunnels se font vite remarquer par leurs excentricités et leurs brutalités. Ils entrent chez les gens et se font servir à boire. Ils menacent de leurs armes. Ils s'enivrent et tirent des coups de feu. Ils vont jusqu'à faire violence.

Le 15 Mars chez Combaz Auguste ils fouillent partout, le 19 mars c'est chez Généreuse Rollet qu'ils récidivent de 9h du soir jusqu'à 1h du matin. Ils s'acharnent sur elle qui crie au secours, mais personne n'ose la secourir, elle décédera quelque jours plus tard. Ils établissent dans le pays un régime de terreur que nos interventions auprès la Kommandantur font cesser momentanément.

Le 9 Avril jour de pâques, les russes fouillent de nombreuses habitations, ils tirent des coups de fusil. Un russe brise la crosse de son fusil sur la tête de Bernard d'Albiez le jeune.

En Mai et Juin, la situation est tendue. Les alertes se succèdent. Les bombardements se rapprochent. (St Michel est bombardé le 4 Juin). Les gens de la plaine évacuent. L'école ne fonctionne que par mi-temps. Les parachutages d'armes à Fontcouverte et dans les Arves énervent nos occupants.

Le 7 juin, une véritable chasse à l'homme a lieu dans la forêt de la Ravoire : un groupe de jeunes, faussement alertés, veut gagner la montagne et se fait prendre en chasse par les deux postes russes des Reisses. Beaucoup de frayeur, mais pas de dégâts.



Le 7 Juillet nous apprenons avec stupéfaction que la famille Pidal Félicien a été emprisonnée. Parce qu'ils tenaient à jour une carte des opérations militaires, peut-être l'occupant a-t-il cru avoir à faire à des officiers d'Etat-major ! Toujours est-il que l'émotion fut grande aux Reisses, car le village fut soumis à une perquisition en règle. Quelques jours plus tard, ils nous revenaient tous les trois.

Août 1944 - Pour conserver leur jonction avec l'Italie du Nord, il leur faut, coûte que coûte, se maintenir en Maurienne «vallée maudite, hantée par les maquisards». Le Haut Commandement fait venir d'Italie des formations d'élite empruntées aux SS de la 90ème PANZER rattachées à l'AFRICA - CORPS du Maréchal Rommel. Ces troupes appliqueront des procédures de combat d'une ignoble sauvagerie en violation de toutes les lois de la guerre dont la Maurienne et notre commune auront tant à souffrir. De furieux combats se déroulent dans la vallée entre les soldats allemands et les F.T.P (Francs Tireurs et Partisans Français).

Le 23 Août dans l'après-midi, les habitants de Villargondran voient s'embraser en quelques minutes, en face d'eux le village de Villarclément.

Le soir, vers dix-neuf heures trente, ce sera leur tour. Des soldats allemands arrivent au chef-lieu et malgré le courage et l'abnégation de l'abbé RECHU, ancien prisonnier de Rawa Ruska qui implore leur clémence et se propose comme otage, ils commencent à allumer à la main des incendies dans divers points du chef-lieu et au hameau des «Anciennes Resses».

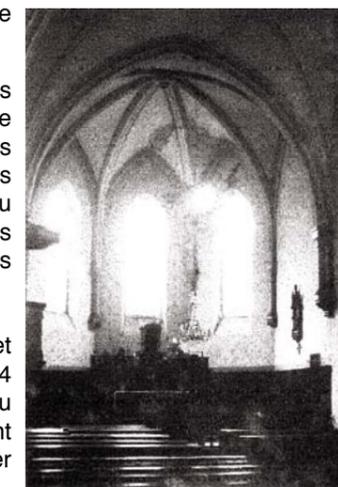
Alimentées par le foin entassé dans les granges, les flammes gagnent rapidement. Au bout d'une demie-heure, le chef-lieu et les Anciennes Resses ne sont plus qu'un immense brasier. Ramassant à la hâte leur argent, quelque objets et

vêtements, les habitants de Villargondran (hommes, femmes et enfants) s'enfuient dans la nuit qui commence à tomber et se réfugient dans la forêt, aux Villards ou à Albiez le Jeune.

Le 24 Août dès l'aube, les gens reviennent à leur maison, les uns pour constater que le feu l'a épargnée, d'autres pour pleurer près des ruines de ce qui fut leur foyer. Le spectacle est lamentable, de voir ces gens se promener muets de stupeur au milieu de ces ruines fumantes. Des foyers d'incendie persisteront encore plusieurs jours.

Nous faisons le bilan du désastre 40 foyers sont sinistrés totalement au chef-lieu ; 18 propriétaires d'Albiez ont perdu leur cellier. A ajouter à cela de nombreux sinistrés partiels. Plus de la moitié du village a été anéantie. Au Reisses, 26 foyers sont anéantis, auxquels viendront s'ajouter les huit autres foyers brûlés le 2 Septembre. Deux propriétaires d'Albanne ont perdu leur cellier. Au total 250 personnes sans abri et sans ressources. Rares sont les familles qui ont eu l'idée et le temps de sauver des meubles ou de la literie. Ce matin du 24 Août, la plupart se trouvent devant leur maison encore fumante, avec les quelques effets emportés au dernier moment. Les sinistrés trouvèrent leur premier secours chez leurs voisins épargnés. Il y eut des gestes magnifiques d'entraide.

Une soupe populaire est installée au Villards et chacun attend dans l'anxiété la fin du cauchemar. Les premiers secours s'organisèrent immédiatement sous la direction de M. Jules Robert, de M. Rollet Jean, maire, et de M. le Curé. La salle paroissiale fut transformée en soupe populaire qui, dès le 24 à midi servit ses premiers repas. Grâce à M. le Curé des Plans et à M. Faure boulanger, il y eut du pain presque à volonté. Les occupants en retraite, pour décharger leur voiture trop pleine, avaient abandonné des sacs de farine le long de la route. Ces balles de farine furent récupérées et le boulanger en fit du pain pour nos sinistrés.



INFO Cartes Nationales d'Identité : elles auront désormais une durée de validité de 15 ans

Les cartes délivrées entre le 2.01.2004 et le 31.12.2013, à des personnes majeures, ont leur durée de validité prolongée de 5 ans. Décret n° 2013-1188 du 18 12 2013. Cette prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés.

En revanche, les cartes délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.



Le 29 Août, la deuxième compagnie de l'Armée Secrète, renforcée de quelques éléments de la compagnie «Stéphane» arrive de l'Isère par les cols du Glandon et de la Croix de Fer et, attaque à partir des Villards et du chef-lieu. Un jeune maquisard est tué et son cadavre transporté dans la maison de ROLLET Joseph - Gabriel aux Villards où il restera plus de 2 jours.

Le lendemain soir, un déserteur de l'armée allemande qui a rejoint les troupes de la résistance s'installe avec son fusil mitrailleur dans l'ancien cimetière, au pied du clocher. Il tirera toute la nuit sur les soldats allemands cantonnés aux «Plans» et sera tué à l'aube par des obus allemands qui endommageront gravement le clocher et l'église.

Plus de deux cents coups de canon seront tirés par cette batterie ennemie des Plans sur cette compagnie dans la forêt de Villargondran et dans la gorge du Rieubel.

Des secours, ustensiles de cuisine, literie, couvertures, ravitaillement, nous arrivèrent de l'usine A.F.C., par M. Jules Robert, et de la S.N.C.F., par M. Mandray.

Le va et vient routier s'intensifie, ce sont les Afrika-Korps chargés de protéger la retraite et de tout détruire derrière eux. Pour cela, les mulets sont réquisitionnés de force. C'est ainsi qu'Exartier Jean-César, de la Garottière, voit partir son cheval. Sur la route, des convois hippomobiles se suivent. Ce sont les attelages réquisitionnés dans la basse Maurienne. Et nos vainqueurs d'hier les suivent à pied ou en bicyclette. De nouveaux Alliés font leur apparition à Saint-Jean à côté des Allemands. Ce sont les «Miliciens» dont les procédés écoeurent profondément les gens, pillages, ou beuveries, etc.

Les spécialistes qui avaient opéré pour détruire l'usine de la Camargue, se sont transportés à l'usine du Bochet, et les mêmes infernales explosions se font entendre. Vers le soir, l'usine flambe, puis ce sera le tour de Calypso. Les ponts sautent les uns après les autres. Des équipes travaillent, sans relâche à les miner.

1er Septembre, un conseil de guerre se tient au Villard. Il y a le lieutenant Bernardy, dit Michel, commandant la 2ème Cie d'A.S. de St Jean ; il y a ses adjoints, les lieutenants Barriai et Jacob, l'adjudant Truchet, il y a surtout le capitaine Stéphane accouru en renfort avec son bataillon du Grésivaudan. C'est lui qui va bousculer les conseils de prudence que dictaient au lieutenant Bernardy et au Capitaine Gerlotto la férocité de l'adversaire et la peur de représailles sur les villages voisins qui avaient déjà tant souffert.



La rue di Bouneau !!

Ordre est donné d'évacuer Villargondran. C'est ainsi qu'à la nuit tombante, nous regagnons le Villard, croisant dans tous les sentiers, les divers groupes, guidés par les jeunes du pays, qui allaient occuper leurs positions, 250 hommes environs, bien armés.

Les divers groupes prennent position depuis le Replat jusqu'aux ruines du Château de la Garde. Les sections Barriai et Jacob, depuis le Replat garderont la Route Nationale, et feront du beau travail. Les sections Stéphane occupent l'arête du Château de la Garde et les environs. D'autres groupes sont éparpillés à travers les vignes. Et la Maison Blanche deviendra un poste de secours. Maudray François et Exartier Roger assureront la liaison téléphonique depuis le presbytère.

Le 2 Septembre à 6 heures, un coup de revolver fut le signal d'ouvrir le feu. La bataille commence, et la riposte allemande ne se fait pas attendre : des pièces de 150 et 77, des mortiers sont mis en position vers les fermes Tétaz et derrière le passage à niveau. Un officier d'artillerie a installé son observatoire dans le grenier de la boulangerie Faure. L'un des premiers obus est pour le clocher. Les frisés ont dû croire qu'il servait d'observatoire. La détonation fit tinter les cloches, mais seul, un pan de mur fut endommagé. Plus de 200 coups furent tirés sur Villargondran, à travers la forêt, même jusqu'à Albiez. Les points de chute les plus repérés furent les environs de l'Église et la Saussaz.

Vers midi, une section du capitaine Stéphane, après avoir été copieusement arrosée d'obus, il y eut un mort Zurkinden Louis, (stèle située au virage des Curiet) dû se replier vers le Goléron, ce qui jeta l'alarme parmi les spectateurs du Villard. Le bruit se répandit que les Allemands montaient vers Villargondran. Un sauve-qui-peut général se déclencha vers Albiez. Aux crêtes d'Albiez, un nouveau spectacle nous attendait. Les Reisses d'En-bas flambaient. Les allemands y avaient mis le feu avec leurs balles incendiaires. Aussi à quelques heures de la libération, 9 nouveaux foyers venaient s'ajouter à la liste déjà longue des sinistrés. Bientôt tout Villargondran se retrouva à Albiez, en proie à l'inquiétude.



Vers cinq heures, nous entendîmes les cloches de St Jean, puis celles de Fontcouverte. Enfin la libération ! N'eût été la pluie qui tombait à flots, la plupart auraient voulu redescendre de suite. Il fut convenu que demain dimanche une messe matinale serait dite, après laquelle nous irions sonner nos cloches. Nous étions libérés ! Mais à quel prix pour nos malheureux villages. Pas de victimes civiles, cependant, deux morts parmi nos F F I et un blessé léger : Constant Rège. L'église, l'école, la mairie, le presbytère, la Maison Blanche eurent particulièrement à souffrir du bombardement. Le hangar des pompes avait été arraché.

Sources Bulletins paroissiaux de l'époque - J. Duc

En 1945 - A l'occasion d'une «mission» la vierge a été portée en procession dans les ruines du village.